



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannet Mougins

DIMANCHE 6 Janvier 2019
EPIPHANIE DU SEIGNEUR
Année Liturgique C

Tel : 04 93 45 13 87 – mail : notredamedevie@free.fr

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

A l'approche de Bethléem, voyant de nouveau l'étoile qui les a mis en route, les mages trouvent la joie. Ainsi entre Jérusalem et Bethléem, ils passent la frontière qui sépare le royaume de la violence dont le roi est Hérode du royaume de la joie dont le prince est cet enfant !

Ce royaume de la joie s'étend à partir du nouveau-né tel la lumière que le soleil répand. Et une fois ensoleillés les mages veilleront à ne pas revenir dans les ténèbres puisqu'ils évitent de passer chez Hérode lors de leur voyage de retour.

A l'enfant, les mages offrent leurs trésors. Ils les avaient jusque-là cachés car ces trésors ne doivent pas être exposés à Hérode ou ses équivalents.

Pour l'année 2019, je vous souhaite d'entrer dans la joie du Christ ! Cela nous est possible tout autant qu'aux mages qui y entrèrent dans un monde tout autant violent et fou que le nôtre !

Pour l'année 2019, je vous souhaite d'offrir au Christ les trésors de notre société et de nos cultures ! Ils sont parfois bien cachés car il faut les préserver de la violence et de la folie de notre monde mais faites un effort pour les reconnaître car ils sont là !

Pour l'année 2019, enfin, je souhaite à notre paroisse d'être le lieu joyeux de cette offrande !

P. Olivier Petit.

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Ephésiens (3,2-3a.5-6)

Frères, vous avez appris, je pense, en quoi consiste la grâce que Dieu m'a donnée pour vous : par révélation, il m'a fait connaître le mystère. Ce mystère n'avait pas été porté à la connaissance des hommes des générations passées comme il a été révélé maintenant à ses saints Apôtres et aux prophètes, dans l'Esprit. Ce mystère, c'est que toutes les nations sont associées au même héritage, au même corps, au partage de la même promesse, dans le Christ Jésus, par l'annonce de l'Évangile.

Paul partage là une découverte fondamentale que bien souvent les catholiques perdent de vue. L'Évangile est soluble dans toutes les nations et toutes les cultures pour autant que les femmes et les hommes qui le reçoivent rompent avec le péché auquel aucune nation et aucune culture n'échappe. C'est là qu'il peut y avoir crise car les nations et les cultures résistent à l'Évangile ce qui conduit parfois les disciples au martyr. Par ailleurs cette inscription de l'Évangile dans une nation et une culture n'est jamais acquise. Au fil du temps, le levain de l'Évangile perd de sa force et se fait stériliser. Il est donc important de vérifier constamment si nous vivons vraiment de l'Évangile, à savoir si aimer tant notre Père du ciel que notre prochain nous amène régulièrement à de nouvelles ruptures. Si ce n'est pas le cas, inquiétons-nous...

| Horaires des messes | | | | | |
|---------------------|---------------|------------|------------|------------------|---------------|
| | Ste Philomène | St Charles | St Jacques | St Jean Baptiste | Ste Catherine |
| Lundi | 18h30 | | | | |
| Mardi | 9h | | | | |
| Mercredi | | 18h30 | | | |
| Jeudi | 9h | 18h30 | | | |
| Vendredi | 9h | 18h30 | | | |
| Samedi | | 18h00 | | | 18h |
| Dimanche | 11h00 | 10h15 | 10h00 | 9h00 | |

Les groupes de prière continuent à se réunir aux heures habituelles.

Retrouver les homélies dominicales sur le site internet de la paroisse - <http://paroissenotredamedevie.fr/> - à la rubrique « ressources » et à l'onglet « Homélies ».

Mercredi 9 janvier - St Charles – 19h30 : Conseil Pastoral

Samedi 12 janvier - de 9h30 à 17h00 – Journée d'approfondissement pour tous les couples de fiancés au Foyer de Charité « Maria Mater » à Roquefort les Pins

Samedi 12 janvier – St Charles- 15h30 : Séance d'Eveil à la Foi

Dimanche 13 janvier – Galette des Rois pour tous les paroissiens, à partir de 14h30 à St Jean Baptiste de l'Aubarède.

Vous avez entre 18 et 30 ans, vous souhaitez mettre à jour vos connaissances bibliques et théologiques, le P. Olivier Petit vous donne rendez-vous le jeudi 17 janvier, 20h, à Saint Charles – inscrivez-vous par mail à l'accueil.

Permanences Saint-Vincent de Paul :

Sainte-Philomène – salle Régina : mercredi- 14h30 à 16h30 : Tél 04 93 45 42 70 // Saint-Charles- Lundi et mercredi de 9h30 à 11h30 : permanence alimentaire et conseils juridiques. Tél. : 04 93 46 60 27 // St Jacques (Mougins) : Permanence tous les 1ers mercredis du mois sur rendez-vous de 14h30 à 16h30, Maison des Associations Mougins Tournamy – Tél : 06 64 62 37 32 ou 06 09 81 32 86.

Emportez cette feuille et distribuez-la autour de vous